



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

77-78 | 1999

**Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques**

---

# Marché du travail, formation et fabrique de la tradition chez les compagnons tailleurs de pierre

*The Labour Market, and the Formation and Making of Tradition Among Journeymen Stone-Cutters*

**Janique Fourre**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3079>

DOI : 10.4000/jda.3079

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1999

Pagination : 227-240

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Janique Fourre, « Marché du travail, formation et fabrique de la tradition chez les compagnons tailleurs de pierre », *Journal des anthropologues* [En ligne], 77-78 | 1999, mis en ligne le 01 juin 2000, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3079> ; DOI : 10.4000/jda.3079

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Journal des anthropologues

---

# Marché du travail, formation et fabrique de la tradition chez les compagnons tailleurs de pierre

*The Labour Market, and the Formation and Making of Tradition Among Journeymen Stone-Cutters*

Janique Fourre

---

- 1 Dans l'esprit du public et dans certains écrits, le compagnonnage est perçu comme une communauté « traditionnelle », folklorique et passéiste. Des historiens insistent sur sa perpétuation, repérant la permanence des rituels, des symboles et des légendes compagnonniques. Ils s'intéressent aux spécificités du compagnonnage, recherchent ce qui distingue les compagnons des non-compagnons. Ils décrivent la communauté compagnonnique comme un groupe d'hommes de métier compétents connaissant un processus d'intégration marqué par des rituels d'initiation et partageant un ensemble de valeurs. Le tour de France représente alors une pratique de formation immuable, liée à la figure idéale de « l'ouvrier » que symbolise le compagnon.
- 2 L'étude de l'histoire récente du compagnonnage et plus particulièrement d'une « société compagnonnique »<sup>1</sup>, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France, nous permet de nous distancier de ce modèle figé et de comprendre les dynamiques et les tensions internes au compagnonnage.
- 3 En reconstruisant la genèse et l'évolution de cette « société » qui date de 1941, on observe un processus d'organisation et de fédération des différents groupes corporatifs compagnonniques qui étaient jusqu'alors indépendants. Ces derniers, fondés sur le métier, géraient et organisaient le tour de France d'une façon autonome. Ils s'inscrivaient dans un territoire délimité et possédaient leurs propres structures d'accueil (appelées auberges compagnonniques). Ils partageaient un ensemble de rituels secrets et de légendes qui leur permettaient de se distinguer les uns des autres. Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> ont vu ces groupes corporatifs s'affaiblir. La révolution industrielle, les nouvelles formes d'organisation du travail ainsi que les

conflits incessants entre les compagnons ont bouleversé voire condamné le compagnonnage. Malgré des projets successifs d'unification, les groupes compagnonniques s'éteignent progressivement. En 1941, Jean Bernard, compagnon tailleur de pierre, aidé par quelques compagnons, lance une dernière tentative de fédération en créant l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir. Cette organisation apparaît comme la condition de la survie du compagnonnage mais provoque des tensions permanentes entre les systèmes corporatifs et ce mouvement associatif.

- 4 Cette société compagnonnique, reconnue d'utilité publique, implique une reconnaissance légale et un droit de regard de l'Etat. Le contrôle relatif de l'Etat, par le biais notamment de la formation professionnelle, joue un rôle essentiel dans le développement des contradictions internes au compagnonnage.
- 5 Aujourd'hui, les tensions prennent une forme particulièrement aiguë ; au point de remettre en cause la configuration hiérarchique compagnonnique et le processus de formation et de socialisation. Les corporations doivent construire de nouvelles définitions du compagnon et de l'ouvrier qualifié, de l'individu et de la communauté. De telles recompositions se manifestent de façon différenciée selon les corporations. Nous avons choisi d'étudier la corporation des tailleurs de pierre qui semble particulièrement affectée par les transformations de la formation compagnonnique.

## Les formes hiérarchiques remises en cause

- 6 L'inscription territoriale de l'Association Ouvrière et de la corporation des tailleurs de pierre représente un indice pertinent pour la compréhension des systèmes hiérarchiques compagnonniques.
- 7 Dès sa création en 1941, l'Association Ouvrière développe et transforme les structures d'accueil et de formation. Elle conserve le principal outil de formation des compagnons, le tour de France, mais prend en charge son organisation et le rationalise progressivement. Le tour de France est un voyage qu'accomplit l'aspirant (celui qui aspire à devenir compagnon) afin de perfectionner ses connaissances dans le métier et de s'intégrer dans « la communauté compagnonnique »<sup>2</sup>. Passant de ville en ville, l'aspirant multiplie les expériences professionnelles, s'initie aux techniques régionales et s'approprie la diversité du métier.
- 8 Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les différents groupes compagnonniques développaient un tour de France spécifique qui conduisait l'itinérant à se perfectionner dans son métier. Pour cela, ce dernier parcourait la France en quête de chantiers et suivait un itinéraire qui variait selon le groupe corporatif auquel il appartenait. Il séjournait dans une auberge compagnonnique qui était le lieu de réunions et d'hébergement des compagnons de ce groupe. Les futurs compagnons suivaient une formation sur le tas, au gré des chantiers. La création de l'Association Ouvrière conduit à une nouvelle organisation du compagnonnage et transforme la pratique du tour de France. Un des premiers objectifs de cette société est de construire des maisons compagnonniques afin de réunir et d'héberger les itinérants des différentes corporations. La vie en communauté dans ces maisons permet d'intégrer un ensemble de codes, de valeurs, d'attitudes, une certaine manière d'être. Ces maisons sont tenues par la Mère ou la dame hôtesse et gérées par le prévôt. La Mère est le seul personnage féminin du compagnonnage. Elle s'occupe de l'hébergement et de la restauration au sein des maisons. Elle est aussi la conseillère, la confidente des

itinérants, détachés de leur foyer familial. Le prévôt gère l'aspect administratif des maisons compagnonniques, il accueille les itinérants, recrute les apprentis et gère les problèmes d'embauche.

- 9 Avec l'établissement des maisons compagnonniques en France et en Europe, on voit progressivement se dessiner un territoire compagnonnique local appelé province compagnonnique. La province compagnonnique regroupe plusieurs départements et comprend plusieurs maisons compagnonniques. Elle représente un espace local de décisions et d'organisation du tour de France. Elle est gérée par le provincial qui préside le conseil de province. Ce dernier coordonne et soutient l'action des prévôts et des corps de métiers et règle l'activité du tour de France dans sa circonscription territoriale.
- 10 L'ensemble des provinces compagnonniques est administré par le conseil du compagnonnage. Composé de cinq conseillers<sup>3</sup>, ce conseil oriente l'évolution de la formation professionnelle et de la vie dans les maisons compagnonniques. Dans cette tâche, il est assisté par les provinciaux mais aussi par les délégués des différentes corporations. Ces derniers représentent leur corporation au niveau national. Ils sont aidés par les secrétaires de corporations qui doivent gérer l'organisation du tour de France pour les itinérants.
- 11 Parallèlement à l'organisation des provinces compagnonniques, territoires associatifs, on observe cependant le maintien d'espaces de décisions corporatifs, appelés cayennes ou chambres. Pour les tailleurs de pierre, la cayenne représente à la fois une assemblée locale de compagnons sédentaires et un lieu de réunion réservé à la corporation au sein des maisons. Les décisions prises au sein de la cayenne concernent la formation professionnelle et la vie des itinérants tailleurs de pierre. Ces décisions s'appliquent sur un territoire géographique dont les frontières rejoignent approximativement celles des provinces compagnonniques.
- 12 Le maître de cayenne anime la vie de la cayenne et entretient des contacts avec le prévôt et le provincial. Il représente la corporation au niveau du conseil de province mais également vis-à-vis des autres cayennes. Le maître de métier, autre personnage clé de la cayenne, gère les emplois des itinérants au niveau local, organise les cours au sein des maisons et suit la progression des itinérants dans leur formation en alternance.
- 13 Enfin, le responsable de la corporation, le plus ancien itinérant dans la ville, représente le groupe des aspirants et apprentis tailleurs de pierre vivant dans une maison compagnonnique. Il les encadre tant au niveau de la formation professionnelle qu'au niveau de la vie dans la maison.
- 14 Cette schématisation peut conduire le lecteur à percevoir l'interdépendance des hiérarchies associatives et corporatives comme figée et immuable. Or, la configuration des hiérarchies compagnonniques est une figure globale en mouvement constant. A travers la description des formes hiérarchiques compagnonniques, on s'aperçoit que d'une façon locale, provinciale et nationale, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir englobe les différents corps de métier mais se doit de respecter leur particularité, leur système corporatif. Le conseil du compagnonnage, organe centralisateur de l'Association Ouvrière, doit proposer des projets collectifs associatifs tout en considérant les opinions corporatistes spécifiques. On observe alors la négociation d'un équilibre des tensions et des rapports de force. Cet équilibre est aujourd'hui remis en question avec notamment l'application des lois sur la formation professionnelle.

- 15 Prenons l'exemple des lois sur la décentralisation en matière de formation professionnelle. Les lois de 1983 sur la décentralisation stipulent que la formation professionnelle (formation continue et apprentissage) doit être largement organisée et financée par la région. Face à cette régionalisation, le conseil du compagnonnage et ses représentants locaux modifient leur outil de formation et dressent un nouveau découpage du territoire compagnonnique. Ils créent des centres régionaux de formation des apprentis en insistant sur le besoin d'adaptation permanent des outils de formation des compagnons. Cela leur permet d'augmenter l'effectif des apprentis en formation, de répondre aux besoins des métiers et d'assurer la continuité du compagnonnage. Ils modifient également le tracé spécifique des provinces compagnonniques qui tend aujourd'hui à disparaître dans le sens où il se confond avec celui des régions administratives. Tout en régionalisant les structures de formation, le conseil du compagnonnage renforce son pouvoir local. Il crée une nouvelle fonction, celle de responsable régional de formation qui doit appliquer les mesures prises au niveau national. Ce responsable rejoint le prévôt et le provincial pour constituer, au niveau régional, un noyau associatif. Le mouvement de décentralisation administrative s'accompagne alors d'un processus de centralisation du conseil du compagnonnage ; centralisation de la gestion de l'Association Ouvrière, centralisation des décisions concernant la formation professionnelle. Les responsables de l'Association Ouvrière tentent de favoriser l'émergence d'une communauté compagnonnique globale reléguant au second plan les spécificités corporatives. Ils rencontrent cependant des résistances fortes de la part de certains compagnons puisque la corporation est encore perçue et vécue comme la communauté de référence et d'intégration principale<sup>4</sup>.
- 16 Face à ce processus de centralisation, des compagnons tailleurs de pierre réinvestissent et revendiquent l'espace territorial corporatif, la cayenne, et lui donnent une existence juridique. Contrairement à l'organisation associative, le système corporatif n'a pour ainsi dire jamais eu d'existence légale, mais simplement une existence historique. Certaines cayennes de tailleurs de pierre vont alors déposer des statuts d'association loi 1901 à la préfecture ; ceci leur permet de s'approprier officiellement « leurs affaires », telle est leur formulation, c'est-à-dire tous les documents et objets corporatifs entreposés dans les cayennes. Elles cherchent à se démarquer de l'Association Ouvrière et à recréer une nouvelle instance de pouvoir et de décisions. Par cette inscription dans un territoire clairement délimité, les compagnons tailleurs de pierre de la cayenne se définissent en groupe autonome. Ils redessinent les frontières de la corporation, reconstruisent et recomposent une identité collective qui leur semblait mise en danger. La tension croissante entre la corporation et l'Association Ouvrière s'observe dans les stratégies territoriales et les tentatives de recomposition hiérarchique. Elle devient encore plus visible quand on s'intéresse aux transformations de la formation professionnelle compagnonnique.

## **Formation continue, formation compagnonnique : enjeux identitaires, pouvoir et marché du travail**

- 17 Selon les responsables de l'Association Ouvrière, il faut développer la formation compagnonnique afin d'éviter la disparition du compagnonnage. Pour cela, ils encouragent l'ouverture de cette formation à un ensemble de personnes extérieures au compagnonnage. Les lois de 1971 sur la formation continue conduisent les compagnons à

investir progressivement ce domaine de formation<sup>5</sup>. Depuis 1990, le conseil du compagnonnage intensifie le développement des stages de formation continue destinés aux salariés. Il inscrit ce type de formation dans « la vocation du compagnonnage » qui est de retransmettre le métier, de promouvoir les métiers manuels et de former des hommes de métier. Pour le conseil, la formation compagnonnique ne concerne pas seulement les compagnons en tant qu'individus, ni les corporations, ni même la communauté des compagnons. Le conseil tente de favoriser la constitution d'un ensemble professionnel de référence dont le compagnonnage resterait le modèle mais qui s'élargirait à l'ensemble des salariés des métiers manuels.

- 18 Certains compagnons tailleurs de pierre estiment que la formation continue, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, représente un danger au niveau professionnel.
- 19 Traditionnellement, la formation compagnonnique était exclusivement destinée aux aspirants qui pratiquaient leur tour de France. En faisant partie de la communauté compagnonnique, les itinérants recevaient des enseignements théoriques et techniques qui leur étaient propres. Ils suivaient un processus de formation qui devait les conduire à une maîtrise globale du métier<sup>6</sup>. Cette formation professionnelle de haut niveau était reconnue sur le marché de l'emploi ; les compagnons occupaient massivement les postes de chefs d'entreprises, de cadres, de conducteurs de travaux...
- 20 L'ouverture de la formation compagnonnique à un public de « non-compagnons » permet à des salariés de bénéficier de l'expérience des compagnons au niveau de la transmission des savoirs et de partager avec les itinérants les mêmes connaissances théoriques et techniques. Ces salariés peuvent postuler à des emplois de cadres, emplois qui jusqu'à présent étaient plutôt destinés aux compagnons. Ils deviennent alors des concurrents sérieux sur le marché de l'emploi.
- 21 Le partage de savoirs avec les personnes en formation continue remet également en question le regard que les compagnons portent sur les ouvriers du bâtiment. Les compagnons tailleurs de pierre se démarquent des professionnels et des ouvriers tailleurs de pierre qui n'ont pas suivi le même processus de formation. Se référant à leur propre trajectoire professionnelle et à leur position sur le marché de l'emploi, ils définissent les professionnels du bâtiment comme des ouvriers qualifiés étroitement spécialisés dans un certain nombre de tâches. Ils reconnaissent les qualifications techniques de ces ouvriers mais s'en distinguent grâce notamment à la formation théorique poussée et à la pratique du tour de France.
- 22 Avec le développement de la formation continue, les compagnons doivent redéfinir les frontières identitaires de leur groupe corporatif ; leur positionnement au sein des professionnels du bâtiment. Ils cherchent à retrouver des traits distinctifs qui leur permettent de se démarquer des autres tailleurs de pierre.
- 23 Le tour de France reste le moyen de se distinguer des autres professionnels étant donné que les compagnons sont les seuls à pratiquer cet outil de formation. Cependant, il n'est pas épargné dans les nouvelles directives du conseil du compagnonnage. Ce dernier propose en effet de l'améliorer en permettant aux aspirants de construire leur parcours de formation dès le début du tour de France. Cette mesure associative entre en contradiction avec les conceptions corporatives concernant la formation de l'individu dans la communauté compagnonnique.
- 24 Le tour de France est conçu comme un parcours qui se construit étape après étape. Dans chaque ville, la « communauté compagnonnique locale » et plus précisément la

corporation jouent un rôle fondamental dans le processus de formation des itinérants. Le groupe corporatif négocie les contrats d'embauche, encadre l'aspirant sur les lieux de travail et de hors-travail et oriente son parcours de formation. Dans l'idéologie compagnonnique, l'itinérant ne peut être acteur de sa formation qu'en s'intégrant dans un collectif corporatif. Progressivement, il prend des responsabilités au sein de la structure corporative, il apprend à encadrer les plus jeunes, à retransmettre les connaissances qu'il a peu à peu acquises. Tout en se fondant dans ce collectif compagnonnique, il se prépare cependant à le quitter. Le processus d'intégration qui s'effectue pendant le tour de France conduit à terme à un processus d'individualisation. Pour illustrer ce propos, on peut donner l'exemple du terme de « renard » auquel on assigne des définitions différentes en fonction de la position objective que l'on occupe sur le tour de France. Pendant la période de formation, être qualifié de « renard » est vécu comme une injure puisque ce terme signifie « être trop indépendant, trop personnel, s'écarter de la vie en communauté ». Par contre, Paris, l'aboutissement idéal du tour de France, est conçue comme une « ville de renards ». Dans cette ville, il ne doit pas y avoir, en principe, d'apprentis ni de jeunes aspirants mais essentiellement des itinérants en fin de tour. Il s'agit pour ces derniers, non pas de développer une vie communautaire, mais de prévoir leur avenir professionnel, de négocier individuellement un emploi définitif et de préparer, en fait, leur sédentarisation.

- 25 Cette image de l'aspirant acteur de sa formation, qui se construit progressivement à l'intérieur de la communauté semble être remise en cause par les décisions de l'Association Ouvrière. Certains compagnons tailleurs de pierre se sentent alors dépossédés de tout pouvoir de décision vis-à-vis de l'organisation même du tour de France. En privilégiant un tour de France construit au début de la formation, le poids du collectif s'étioule peu à peu puisqu'il conduit les itinérants à bâtir un projet individuel de formation. L'intégration compagnonnique ne paraît plus essentielle dans la formation professionnelle et la construction identitaire de l'aspirant. Notons que la formation compagnonnique n'est pas uniquement perçue par les compagnons comme une formation professionnelle et technique. C'est aussi une formation spirituelle et morale transmise à l'intérieur de la communauté compagnonnique. Il ne s'agit pas de former de bons professionnels mais des compagnons. Si le poids du collectif disparaît dans la formation des itinérants, c'est la formation compagnonnique dans ses principes et son idéologie qui est remise en question.

## Conclusion

- 26 Les pratiques innovantes au niveau de la formation compagnonnique ont rompu l'équilibre des pouvoirs entre le conseil du compagnonnage et la corporation. Dans cette situation conflictuelle, chacun des protagonistes tente d'affirmer sa légitimité et d'asseoir son autorité. Ils vont alors puiser, dans la tradition compagnonnique, des références au passé pour justifier leur position. Dans ce contexte, la tradition devient « un instrument de pouvoir » qui doit permettre d'affirmer ses différences. Les compagnons tailleurs de pierre se réfèrent aux éléments historiques et symboliques qui ont marqué la corporation. Ils utilisent également les images des sociétés compagnonniques du XIX<sup>e</sup> siècle, rappelant la force, l'indépendance et l'autonomie de la corporation des tailleurs de pierre de cette époque.

- 27 Parallèlement, le conseil du compagnonnage défend ses décisions en terme de formation professionnelle en les inscrivant dans la « vocation du compagnonnage ». Il se réfère à la figure de Jean Bernard, fondateur de l'Association Ouvrière, considéré comme l'homme qui a su, malgré les tensions et les conflits de l'époque, insuffler un nouvel élan au compagnonnage.
- 28 Les responsables de l'Association Ouvrière et certains compagnons tailleurs de pierre proposent des interprétations différenciées de la tradition compagnonnique. Cela montre bien comment cette tradition est construite en permanence, comment elle cristallise les rapports de pouvoir et les conflits, comment elle est utilisée dans la définition des frontières identitaires. On voit également que la « préservation » de la tradition (de la vocation du compagnonnage) n'est qu'en apparence l'enjeu du conflit qui oppose aujourd'hui la corporation des tailleurs de pierre et le conseil du compagnonnage.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ASSEGOND C., 1997. « Expériences du singulier, maîtrise de l'ensemble géométrique. Le regard technique des tailleurs de pierre », *Journal des anthropologues*, 70 : 63-71.
- BASTARD L. & MATHONIERE J.-M., 1996. Travail et honneur, les compagnons passants tailleurs de pierre en Avignon au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Dieulefit, Editions la Nef de Salomon.
- BAYARD J.-P., 1978. *Le compagnonnage en France*. Paris, Payot.
- BERNARD J., 1982. *Le compagnonnage, rencontre de la jeunesse et de la tradition*. Paris, PUF (deux tomes).
- BOYER J., 1986. « Tradition et vérité », *L'Homme*, XXVI : 309-329.
- GOSSELIN G., 1975. « Tradition et traditionalisme », *Revue française de sociologie*, XVI : 215-227.
- GUEDEZ A., 1994. *Compagnonnage et apprentissage*. Paris, PUF, coll. Sociologies d'aujourd'hui.
- GUEDEZ A., 1995. « Les compagnons, une passion communautaire », *Sciences Humaines*, 48 : 26-28.
- HALBWACHS M., 1968. *La mémoire collective*. Paris, PUF.
- HALBWACHS M., 1976. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Albin Michel.
- ICHER F., 1991. *Voyages dans le compagnonnage*. Ottawa, Editions de la Mortagne.
- JOURDAIN P., 1995. *Voyage dans l'île de Moncontour*. Paris, Librairie du compagnonnage.
- LENCLUD G., 1987. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », *Terrain*, 9 : 110-123.
- MARTIN SAINT-LEON E., 1901. *Le compagnonnage, son histoire, ses coutumes, ses règlements et ses rites*. Paris, Armand Colin.
- POITRINEAU A., 1992. *Histoire du compagnonnage*. Lyon, Horvath.
- POUILLON J., 1975. « Tradition : transmission ou reconstruction ? », in *Fétiches sans fétichisme*. Paris, Maspéro.

POUILLON J., 1977. « Plus c'est la même chose, plus ça change », *Nouvelle revue de psychanalyse*, XV : 103-111.

POUILLON J., 1991. « Tradition », in BONTE P. & IZARD M. (sous la dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF : 710-712.

WEIL E., 1991. « Tradition et traditionalisme », in *Essais et conférences*, tome 2 : le Politique. Paris, Vrin : 9-21.

## NOTES

1. Il existe actuellement trois sociétés compagnonniques en France : l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France et la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment. Dans le discours des compagnons, le terme de « société » est utilisé afin de désigner ces différents mouvements compagnonniques.
2. Quand les compagnons désignent la structure associative, ils parlent de société, par contre quand ils décrivent leur processus de formation et de socialisation au sein du compagnonnage, ils se réfèrent aux différents compagnons qui les entourent et parlent de « communauté compagnonnique ».
3. Les cinq conseillers élus pour une durée de cinq ans sont : le premier conseiller, le conseiller au secrétariat, le conseiller au tour de France, le conseiller à la trésorerie et le conseiller au collège des métiers.
4. L'Association Ouvrière représente le groupe d'appartenance revendiqué par les compagnons pour se démarquer des autres sociétés compagnonniques. Cependant, c'est la corporation qui reste l'espace social d'intégration des compagnons. L'appartenance au métier, à la corporation, représente l'élément fondamental de l'identité compagnonnique. Dans les discours, le métier est à la base du compagnonnage. Chaque corporation s'approprie et vit différemment le compagnonnage. En effet, les valeurs du métier sous-tendent les valeurs compagnonniques. La communauté que représente la corporation se marque par un partage des valeurs du métier, par l'égalité des membres qui ne se hiérarchisent que par la progression dans le tour de France (et donc par le perfectionnement dans le métier). Elle est le lieu de formation et de socialisation qui conduit le compagnon tailleur de pierre à partager une expérience commune du métier, mais également des codes et des attitudes.
5. Les responsables de l'Association Ouvrière nous ont donné plusieurs arguments pour justifier le développement de la formation continue. Cela leur permet de connaître ainsi les besoins des entreprises, les besoins de compétence des salariés. Ils sont alors directement en rapport avec les besoins du métier, son évolution et le marché du travail. Enfin, le financement de ces actions est à prendre en considération.
6. Tout au long du tour de France, les aspirants apprennent à s'adapter aux spécificités régionales de leur métier. Ils se confrontent à la diversité du matériau pierre ainsi qu'à la pluralité des outils et des techniques de taille. Parallèlement, ils s'initient à la géométrie plane, descriptive et à l'élaboration des dessins techniques. La maîtrise de la géométrie permet au compagnon de concevoir son travail, de prévoir le déroulement des phases de taille et de pose. L'appropriation du savoir géométrique est un enjeu essentiel qui permet aux compagnons de s'affirmer face aux autres professionnels du bâtiment.

---

## RÉSUMÉS

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir qui fédère diverses corporations, ne cesse de rationaliser la formation compagnonnique et d'organiser les formes et les structures du « tour de France ». Etant reconnue d'utilité publique et recevant des subventions de l'Etat, elle s'adapte aux contraintes de formation imposées par la législation française et aux évolutions connues dans le monde du travail. Les responsables de cette société compagnonnique ont mis en place de nouveaux projets de formation afin de promouvoir les métiers dits manuels et de perpétuer le compagnonnage. Ces projets génèrent des tensions et des conflits entre le conseil du compagnonnage et certains compagnons tailleurs de pierre. Cette situation conflictuelle peut permettre de lire la reconfiguration des hiérarchies compagnonniques ainsi que la hiérarchisation des valeurs construite par les compagnons tailleurs de pierre. Elle amène à réfléchir sur les interprétations, les usages et la fabrication de la tradition compagnonnique.

The Craftsmen's Trade Guild (Association Ouvrière des Compagnons du Devoir) which federates various professions, constantly rationalizes guild training and organises the form and structure of the « tour de France ». Being state-approved and receiving State grants, the Guild has to adapt itself to the training restrictions imposed by French legislation and to developments in the professional world. Those in charge of this trade guild community have set up new training projects in order to promote what are known as manual occupations and to perpetuate the trade guild. These projects have created tensions and conflicts between the guild council and certain craftsmen stone-cutters. This conflictual situation enables us to perceive the reshaping of the guild environment as well as the organising into a hierarchy of the values built up by the craftsmen stone-cutters. It leads us to reflect upon the interpretations, the customs and the making of the guild tradition.

## AUTEUR

**JANIQUE FOURRE**

LAST - VST

Université de Tours